

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALEILLE Séance du 15 JUILLET 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	14

Date de convocation :	8 juillet 2025	Date d'affichage :	8 juillet 2025
------------------------------	----------------	---------------------------	----------------

L'an deux mille vingt-cinq et le quinze juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **FLAMAND Robert**, Maire.

Présents : FLAMAND Robert Maire, BOUCHARD Éric, CREPIAT Annie, GARDON François, VIRICEL Christelle Adjointes, CHALANDON Edith, ROLLAND Yann, MARGOTAT Lydie, PLOTON Laura, VERICEL Géraldine, FRANCE Jean-Marie, CHALLET Thierry, VENET Marie-Louise, DEROSIER Philippe

Absent excusé : POYET Bruno

Secrétaire de séance : VIRICEL Christelle

DEL2/15-07-25 – TARIFS CANTINE – GARDERIE A COMPTER DE L'ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, que la société API restauration fournit et livre les repas à la cantine scolaire.

Il informe de l'augmentation des tarifs à compter de l'année scolaire 2025-2026 :

- Repas enfants : 3,29 € HT soit 3,48 € TTC
- Repas adulte : 4,35 € HT soit 4,58 € TTC

Il demande de fixer le tarif de la cantine et de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2025-2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **FIXE** les tarifs, à compter de l'année scolaire 2025-2026, comme suit :

CANTINE	
• Repas adultes	5,60 €
• Repas enfants	4,50 €
• Repas si réservation hors délai	6,50 €
• Repas fourni par les parents pour les enfants ayant un PAI avec problème alimentaire	2,20 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203192-20250715-DEL2_15-07-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2025

GARDERIE SCOLAIRE	
• Garderie matin	1,20 €
• Garderie de 16h30 à 17h15	1,20 €
• Garderie de 17h15 à 18h00	1,20 €

ADOPTÉE à l'unanimité des membres présents.
Expédition conforme au registre.

La secrétaire de séance,
Christelle VIRICEL

Le Maire,
Robert FLAMAND



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203192-20250715-DEL2_15-07-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2025